

Dogma et l'équation Miramax-Disney-Lions Gate

Un cocktail explosif

Roberta Capelovitch

Number 206, January–February 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/48919ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Capelovitch, R. (2000). Review of [Dogma et l'équation Miramax-Disney-Lions Gate : un cocktail explosif]. *Séquences*, (206), 25–25.

DOGMA

ET L'ÉQUATION
MIRAMAX-
DISNEY-
LIONS GATE:
UN COCKTAIL
EXPLOSIF

La controverse entourant **Dogma**, de Kevin Smith, a failli l'emporter sur le film lui-même à sa sortie nord-américaine. Lorsque des groupes de catholiques américains ont soulevé un tollé de protestations, les producteurs du film, les frères Harvey et Bob Weinstein de l'imposante *mini major* américaine Miramax, ont préféré racheter personnellement les droits de **Dogma** de leur propre compagnie, pour une somme variant entre dix et quatorze millions de dollars américains selon les rumeurs, afin d'éviter à leur société-mère, Disney, un coûteux boycott commercial.

C'est alors que Lions Gate entrait en scène. En septembre dernier, forte du succès d'estime remporté par certaines de ces acquisitions au cours des dernières années — particulièrement **Gods and Monsters**, de Bill Condon, et **Affliction**, de Paul Schrader, tous deux en 1998 — qui plaçaient la société canadienne dans une position de plus en plus stratégique sur l'échiquier cinématographique nord-américain, mais aussi surtout en étant entièrement libre de ses choix, n'étant liée à aucune multinationale qui pourrait la menacer de restreindre son champ d'action, Lions Gate achetait les droits de distribution nord-américains de **Dogma** — et, tout à leur avantage, choisissait d'assumer entièrement la controverse et de jouer la carte jusqu'au bout. La tactique s'est révélée fort efficace et le reste, comme on dit, *is history...* Pourtant, il serait intéressant d'examiner ce qui a poussé les frères Weinstein, à contrecœur on s'en doute, dans leurs derniers retranchements, eux qui n'ont pourtant jamais dédaigné un certain parfum de scandale, servant ainsi les intérêts de Lions Gate, une compagnie qui reste tout de même leur rivale à plusieurs niveaux.

LA MÉTHODE MIRAMAX

En fait, c'est loin d'être une coïncidence de retrouver les frères Weinstein, reconnus comme étant les maîtres du battage publicitaire, au générique de **Dogma** à titre de producteurs. À la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingts-dix, Miramax se spécialisait justement dans la sortie d'œuvres controversées, telles que **sex, lies and videotape** (1989), de Steven Soderbergh (le premier vrai grand succès du cinéma indépendant), et **Attache-moi!** (1990), de Pedro Almodóvar. La compagnie ne négligeait jamais non plus d'alimenter le débat devant la menace d'une cote NC-17 (anciennement la fameuse cote X, rebaptisée «interdit aux moins de 17 ans», mais toujours généralement considérée suicidaire par les distributeurs et les exploitants de salles, même dans le cas de films de qualité) afin de maximiser ses retombées publicitaires. Puis, en 1992, le succès critique et commercial de **Crying Game**, qui remportait plus de soixante millions de dollars au box-office américain, ainsi que plusieurs nominations à l'Oscar, devenait la grande révélation de l'année et confirmait la force montante du cinéma indépendant — et de ses principaux joueurs. Cette démonstration de la puissance du style Miramax, cette capacité à susciter de l'intérêt avec des éléments inhabituels ou

choquants quasi inexistant dans le *mainstream*, scellait ainsi une entente lucrative entre Miramax et Disney.

LES MATOUS ET LA SOURIS

Le partenariat Miramax-Disney au sein de l'empire Disney-ABC (second en importance aux États-Unis après celui de Time-Warner) se définit par un équilibre entre des sources de revenus dont les pré-supposés idéologiques s'excluent parfois mutuellement. En d'autres termes, Miramax continue de rechercher des films qui flirtent avec la controverse,

une approche qui pose parfois problème à Disney. La sortie de **Priest** (1995), d'Antonia Bird, un film britannique décrivant la vie conflictuelle d'un prêtre catholique homosexuel, et celle de **Kids** (1995), de Larry Clarke, l'histoire d'un adolescent, autodéclaré *maître dépuceleur*, qui transmet le virus du sida à ses nombreux partenaires sexuels, allait s'avérer prémonitoire de la controverse entourant **Dogma**. La date initiale de sortie de **Priest**, qui était prévue un Vendredi saint, a dû être reportée suite à des protestations soulevées par une Ligue catholique. Dans le cas de **Kids**, les frères Weinstein ont même mis sur pied leur propre société indépendante afin de pouvoir racheter les droits du film, classé NC-17, et de le sortir finalement sans visa dans l'espoir de maximiser ses chances (mais en prenant tout de même le risque de voir certains propriétaires de salles refuser de projeter un film non visé).


LA CONTROVERSE SUR DOGMA

Les protestations s'élevant contre **Dogma** avaient commencé à fuser avant même la première projection du film en Amérique du Nord. Cette protestation, d'abord encouragée par un groupe connu sous le nom de New York Catholic League for Civil and Religious Rights (la Ligue catholique de New York pour les droits civils et religieux), a rapidement pris la forme de lettres d'injures haineuses et de menaces de mort adressées aux frères Weinstein. Puis, des menaces de boycott commercial ont été annoncées, mais cette fois-ci c'était Disney qui était directement visée.

Refusant alors de mettre en péril les innombrables intérêts commerciaux de Disney, les frères



Weinstein prenaient une décision tout à fait inhabituelle: renoncer à distribuer un film controversé, pourtant potentiellement lucratif.

Malgré tout, l'affaire **Dogma** se termine sur une note amusante, tout à fait à l'image de Kevin Smith, son sympathique et sarcastique réalisateur, qui s'est toujours démenti d'avoir voulu choquer: Miramax vient tout juste de conclure avec lui une nouvelle entente de trois ans... 

Roberta Capelovitch